

COMMUNIQUÉ DE PRESSE**Berne, le 5 février 2026****Il est temps que chacun fasse sa part!**

Depuis le 20 janvier 2026, les nouvelles valeurs de référence ainsi que les conditions pour les livraisons de lait à partir du 1^{er} février 2026 sont connues. Les dernières estimations de marché sont aussi disponibles. Les réactions qui ont suivi ont été claires et sont compréhensibles. Il n'existe pourtant pas d'alternative moins dououreuse à long terme. Jusqu'à présent, les premiers effets sur le marché sont timides. Cela ne peut pas continuer ainsi. Chacun doit faire sa part et contribuer à la solution globale.

Les chiffres des livraisons de lait de décembre 2025 n'ont pas encore été officiellement publiés, mais celles-ci devraient être supérieures d'environ 10 % à celles de l'année précédente, voire légèrement plus pour le lait bio. Une dynamique aussi forte en si peu de temps est rare dans la production laitière, et elle se poursuit depuis août 2025. Le ralentissement souhaité des livraisons n'a commencé à se faire sentir que modérément en janvier 2026, et ce malgré le frein d'urgence tiré mi-janvier 2026 par l'Interprofession du lait.

Tous les acheteurs de premier échelon ainsi que l'ensemble des producteurs et productrices de lait sont désormais tenus d'agir. À court terme, il est nécessaire de contribuer à la réduction des livraisons ou, à défaut, d'exporter intégralement les quantités excédentaires sous forme de lait C. Il est inacceptable que certains acteurs se tiennent à l'écart. Une réduction des livraisons largement soutenue ne peut être évitée. PSL demande donc que tous les acteurs du marché assument une part proportionnelle de la charge liée au lait C. Le comité de l'Interprofession du lait a déjà décidé de contrôler rigoureusement le respect des quantités de lait C. Cette tâche sera confiée à TSM Solutions. Pour PSL, les décisions prises au sein de l'Interprofession du lait le 13 janvier 2026, entrant en vigueur le 1^{er} février 2026, avec une tolérance maximale de 105%, constituent la référence.

L'Interprofession du lait devra aussi tirer des leçons de cette évolution. À l'avenir, de telles dynamiques devront être identifiées plus tôt et traitées efficacement dans le cadre d'une responsabilité commune de la branche. Nous avons aussi reçu entre-temps des signaux de la part des responsables politiques, qui attendent des réponses concrètes. La fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL juge plus judicieux de gérer cette situation de manière autonome.

Renseignements:

Christa Brügger, responsable Communication de PSL

079 786 75 57